

■ **Bally Pully S.A.**, à Pully, installations électriques, téléphoniques et radiotéléphoniques; commerce d'appareils électriques et autres. (FOSC du 13.11.1997, p. 8269). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par le Président du Tribunal de l'arrondissement de Lausanne le 13 mars 2003. La raison sociale devient: **Bally Pully S.A. en liquidation**. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée le 7 juillet 2003. Journal no 6681 du 14.07.2003 (01090168 / CH-550.0.082.980-7)